

Nouvelles du Conseil provincial

f. Marcel Lafrance

Sommaire :

- Le Chapitre provincial
- Le Guide de formation
- Plan d'action du Conseil général
- La Conférence générale
- Visite des communautés
- Japon
- Philippines
- Rwanda

Le Chapitre provincial

Suites à donner

Les membres du Conseil s'arrêtent à la question de la relève: quelques questions orientent leur réflexion:

- Comment responsabiliser nos communautés ?
- Comment interpeller les jeunes ?
- Qui préparer pour l'accompagnement ?
- Doit-on penser à une communauté d'accueil spécifique ?

Un tour de table permet d'échanger sur ces questions.

Question I - Comment responsabiliser nos communautés ?

- Les frères sont déjà sensibilisés et responsables ; éviter ce qui pourrait sembler un jugement et susciterait un sentiment de culpabilité. Ce n'est pas "baisser les bras" que de se demander si c'est le bien du jeune de 20 ans que je cherche en voulant l'intégrer à une communauté de personnes âgées.
- Ne pas espérer des "miracles", des changements radicaux ; parler de relève pour alimenter la prière. Qu'on décide qu'il y ait 2 ou 3

communautés désignées pour l'accueil d'éventuels aspirants. Si au Conseil nous avons l'intention d'aller plus loin, il nous appartient de mettre quelque chose sur pied.

- Être responsabilisé ne signifie pas nécessairement "accueillir" des jeunes.
- Ne pas songer à du monde sur la place publique pour interpeller ; pour la très grande majorité il s'agit de pratiquer l'accueil et le témoignage quand les occasions se présentent.
- Les frères ont beaucoup de doutes sur les "suites concrètes" dans le domaine de la relève.

Question II - Comment pouvons-nous interpeller les jeunes d'aujourd'hui ?

- Il faut évidemment être là où ils sont. Et là où on est en contact (domaine scolaire) , fait-on quelque chose ?
- Au niveau des jeunes adultes, a-t-on des contacts ? Que fait-on ? Que pourrait-on faire de plus ?
- Même au niveau scolaire, je ne suis pas certain d'être au bon endroit pour interpeller les jeunes au

niveau spirituel et vocationnel. Il leur manque un bagage de vie et d'expérience.

Faut-il offrir des expériences pastorales ? Qui peut le faire ?

- Quand on dit "les jeunes", ça n'évoque pas la même chose pour tout le monde. Et ils appartiennent à quelle sorte de famille ? Si on pense aux jeunes de 20-30 ans, qui est en contact avec eux ?

- À Longueuil, il y a un mandat du diocèse : développer une culture des vocations.

Il y a un projet en marche pour les agents de pastorale jeunesse.

Les agents de pastorale jeunesse seront mis en contact avec les auteurs spirituels.

- Dans notre milieu on se propose d'inviter une agente de pastorale qui travaille auprès des jeunes; elle nous dit : les évangéliser catéchiser d'abord.

- Il faut faire appel aux jeunes "qui ont du coeur", s'ils sont pratiquants et priants, tant mieux, sinon, il faut espérer qu'ils évolueront au contact des religieux qui travaillent avec eux.

S'ils sont prêts à s'engager, il faut les faire agir; le contact avec des croyants motivés va les interpeller. Trouver des lieux d'engagement concret; si nous n'avons pas de tels lieux au Québec, faire appel à TSF.

- Quand on dit : "les lieux, nous les avons" (p. 18, no 3), je ne suis pas convaincu qu'on parle de lieux d'engagement... Faut-il en créer 1 ou 2 ?

- Il y a des indices qui laissent entrevoir qu'on peut rejoindre les jeunes : mouvements à Québec, à Rimouski, au Tilleul de Shédiac.

Nous avons le Phare : pouvons-

nous pousser plus loin notre travail auprès de ces jeunes ? Ici encore, nous avons des animateurs qui demandent un surcroît de formation. Je ne suis pas fixé quant à l'établissement d'une maison pour le moment.

Question III - Va-t-on penser à créer une communauté ?

- Concrètement, envisage-t-on la possibilité de constituer une telle communauté formatrice dans 6 mois ? Dans 12 mois ?

- Si on ne le fait pas, avons-nous actuellement des fraternités qui pourraient éventuellement accueillir 3 jeunes qui voudraient cheminer avec nous ?

- Qu'est-ce qui nous empêche de nous greffer à un mouvement qui existe déjà ? Pensons au mouvement Agapè; c'est une richesse et on n'est pas là... Ce me semble beaucoup plus réaliste que de tenter de créer quelque chose de toute pièce avec notre peu de ressources en personnel. On pourrait apporter à ce groupe (à l'Église) notre tradition religieuse et pédagogique FIC.

- Je me sens plus à l'aise avec l'opinion qui précède. C'est plus réaliste.

- Agapè va dans le sens de l'engagement que je souhaite pour les jeunes. Des jeunes qui travaillent dans une oeuvre apostolique, en contact avec des religieux.

- Le comité qui s'est penché sur le Guide de Formation envisage une pastorale jeunesse pour le post-secondaire. Comment être présent à ces jeunes qui ont tellement besoin d'accompagnateurs ?

- Garder en tête notre situation concrète : nos missions nous de-

*Nous réfléchissons
sur la relève, dans
les suites concrètes
à donner à notre
Chapitre provincial*

mandent avec insistance des frères pour les appuyer dans les oeuvres déjà existantes. Il y a des choix qui s'imposent.

Si nous voulons envoyer des Frères au mouvement Agapè, où les prend-on ? À quelle oeuvre va-t-on les soustraire ?

- Joindre des organismes qui sont en contact avec les 18/30 ans; il se passe des choses dans le diocèse de Québec...on n'est pas là. J'ai envie de dire qu'on peut concrètement avoir une communauté d'accueil à Québec où il y a des jeunes à l'oeuvre. À Cap-Rouge nous étions en contact avec une foule de jeunes; qu'est-ce qu'on a fait ?

- D'accord avec ce premier souci d'évangéliser, mais ne pas perdre de vue que ces jeunes, à notre contact, pourraient développer une orientation vocationnelle. Que ça demeure une préoccupation.

- Il se dégage donc une pensée commune : Explorer la piste Agapè.

Le Guide de formation

Le comité a remis deux documents fruits de ses réflexions :

- Commentaires sur le document *Ratio Institutionis* (18 décembre 2003)
- Guide de Formation - réunion du 9 janvier 2004

1^{er} document : Guide de formation - rapport de la réunion du 18 décembre 2003

Commentaires sur le document *Ratio Institutionis*

- Les membres du comité qui ont étudié le *Ratio Institutionis* ont eu comme première réaction: Ça ne

nous concerne pas beaucoup dans notre situation présente. Tout ça reste théorique pour nous, vu que nous n'avons personne en formation. Ils ont malgré tout fait une critique honnête du document.

- La 2^e partie est plus technique; on a confié à Jean-Pierre Houle de déterminer ce qui pourrait être fait pour nous, au Canada. Qui sont nos jeunes ?

On a relevé ce qui n'est pas pertinent à la situation du Québec.

Certains aspects ne semblent pas suffisamment développés : psychologie, sexualité.

Étapes à venir

Lors de la réunion du 29 janvier, le comité examinera le travail fait par Jean-Pierre Houle sur le contenu et les étapes de la formation.

Plan d'action du Conseil général

Le document "Plan d'action du Conseil général 2003-2006" a été communiqué aux conseillers pour étude. Ce document propose une démarche pour évaluer la prise en compte des orientations du Chapitre général 2000 et faire une relance pour les années qui nous séparent du prochain Chapitre de 2006.

Les membres du Conseil échangent sur ce document très substantiel et voient comment on pourrait y apporter des suites, à partir de ce qui s'est réalisé dans la Province.

La préparation du Guide a été l'occasion, pour le comité, de réfléchir sur la pastorale vocationnelle dans notre milieu

La Conférence générale

Suggestions de thèmes

On a pris connaissance du document “*La Conférence générale de 2004*”

Il apparaît déjà que l’après-Conférence s’identifiera au pré-Chapitre 2006. Les orientations de la Conférence doivent coïncider avec l’essentiel de la préparation au Chapitre.

La question qui se pose déjà à nous : “Comment orienter la Conférence générale pour qu’elle devienne une préparation au Chapitre 2006?”

- Le problème est qu’on peut orienter la Conférence dans une ligne donnée, mais “le Chapitre reste maître de ses orientations.”

- Il y a un comité qui prépare le Chapitre; jusqu’où ce comité suivra-t-il les orientations de la Conférence générale ?

- On peut quand même faire savoir qu’on veut dégager un thème unique à privilégier.

- Ne pas refaire la Règle de Vie avec une autre terminologie; elle est complète. Y puiser un thème capable de donner un souffle nouveau à notre vie.

- Il faut absolument se défaire de la mentalité de couvrir tous les sujets. Insister sur la réalité que c’est la Conférence qui va préparer le chapitre 2006 et qu’elle devrait s’attarder sur un thème privilégié (unique) comme l’ont fait de nombreuses congrégations.

Thèmes possibles comme “choix privilégié” :

- La vie communautaire.
- La relève dans la Congrégation.
- Le sens de notre charisme.
- Quelle est notre mission dans l’Église en 2006 ?
- Mission partagée.

Visite des communautés

En février le Frère Provincial commence la visite des fraternités; il contactera les supérieurs pour l’établissement du calendrier des visites.

Il se propose de voir avec chaque fraternité:

- a) Où en est-on dans la réalisation du projet communautaire ?
- b) Quelles suites donnons-nous au Chapitre provincial 2003 ?

- Il serait bon de laisser à la fin de la visite un message pastoral qui donne le goût d’aller plus loin...

- Nos frères ont besoin d’encouragements; faire ressortir les aspects positifs.

- Le but d’une telle visite : stimuler - sentir le vécu de la fraternité - soutenir les frères dans la poursuite des priorités qu’on s’est fixées - vivre “avec” les frères.

- Peut-être serait-il bon d’envoyer aux fraternités une ou deux questions sur lesquelles on pourrait réfléchir avant la visite et on y reviendrait lors du passage du F. Provincial.

Le Chapitre provincial demande au Provincial d’interpeller les communautés

Japon

Compte rendu de la visite du F. Provincial

Le F. Provincial présente et commente le compte rendu de sa récente visite au Japon et aux Philippines.

Pour chacune des fraternités il décrit l'ambiance générale ; il dit aussi les souhaits qu'il a laissés aux responsables pour l'amélioration de la qualité de la vie religieuse et communautaire.

Projet de Tokyo

La vice-Province a un important projet de reconstruction de l'école internationale de Tokyo. Ce projet devrait s'étaler sur plusieurs années.

L'une des conséquences de ce projet serait, à plus ou moins long terme, la re-localisation physique de la communauté de Tokyo. Le Conseil de la vice-Province, après une présentation du projet à l'ensemble des frères de la mission, a pris la décision de re-localiser la communauté à proximité de l'école. Notre Conseil a entériné cette décision.

Philippines

Compte rendu de la visite du F. Provincial

Le F. Provincial décrit l'ambiance générale de la fraternité de San José; il dit aussi les souhaits qu'il a laissés aux responsables pour l'amélioration de la qualité

de la vie religieuse et communautaire.

Le projet de Pandan

Présentation générale

Un montage visuel permet aux conseillers de se faire une idée des lieux et de la façon dont on entend procéder pour s'intégrer à l'oeuvre de Pandan. Rappelons ici que ce projet consiste essentiellement en la prise en charge, par les frères, d'une école diocésaine située au nord de San José. Cette école compte environ 600 élèves.

La fraternité de Pandan serait composée des FF. Fernand Descôteaux, supérieur, Charles Desjarlais, Michel Beaudoin et Wilfredo Delos Santos.

Voici sommairement l'échéancier prévu pour l'insertion des frères:

mai- juin 2004 :

Implantation de la communauté
Nomination du directeur exécutif
Préparation du Mémoire
(convention entre la communauté et le diocèse)

décembre 2004 : Acceptation
du Mémoire

mai-juin 2005 : Prise en
charge définitive

Le Provincial, de l'avis de son Conseil, et sur l'avis favorable des Conseils du Japon et des Philippines, demande au Conseil général l'autorisation **d'ouvrir une nouvelle communauté à Pandan**

Rwanda

Visite de Claude Beauchesne et de Robert Smyth

F. Robert Smyth étant à sa première visite dans ces missions de l'Afrique, la présence de F. Claude Beauchesne au même moment est d'un précieux secours.

Situation à Oka

Le processus de vente de la propriété déjà fort complexe est encore compliqué du fait des événements qui secouent présentement la communauté autochtone.